



## Déclaration au CSA SD du 23 juin 23

Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

La déclaration intersyndicale à elle seule en dit long sur vos intentions : vous voulez respecter la commande ministérielle en faisant avec le nombre de postes décidé par le ministère, c'est-à-dire une dotation de ...0 pour cette rentrée ! Nous y reviendrons à la fin de notre intervention.

Mais, sur le terrain, « dans la vraie vie », la colère des collègues est là car leur enseignement se fait dans des conditions de plus en plus dégradées.

- De plus en plus d'élèves vivent avec leur famille dans une grande pauvreté,
- L'instruction (et donc souvent l'école) est devenue obligatoire dès trois ans quelle que soit la situation de santé des enfants concernés,
- De la maternelle au CM2, l'inclusion systématique et indifférenciée entraîne une désorganisation majeure d'un nombre toujours plus grand de classes et d'écoles,
- Beaucoup de remplaçants sont fixés dès la rentrée à l'année sur une classe,
- Le mouvement, via son logiciel, remplit son office en nommant un enseignant dans chaque classe sans aucune prise en compte de sa situation personnelle.
- Le nombre d'élèves par classe est le plus souvent trop important

Pour toutes ces raisons, il faudrait de plus en plus d'enseignants pour l'école publique, mais c'est l'exact inverse qui est mis en place ! Pour toutes ces raisons, nos collègues sont en souffrance et ne sont jamais entendus par leur hiérarchie. Trop souvent, rien ne leur est proposé pour leurs élèves dits « à besoin particulier. » De plus en plus nombreux sont les collègues entendant changer de métier et ce très rapidement, parfois dès leurs examens d'entrée dans le métier en poche !

Allons-nous démarrer une année scolaire encore une fois sans avoir la moindre attention de votre part ?! Ce n'est pas possible !

Les élèves ne sont pas de simples chiffres à compiler dans des tableaux Excel ! Ils ont droit à une scolarité dans les meilleures conditions. Les enseignants ne sont pas de simples pions à placer sur l'échiquier de la réduction des dépenses publiques, ni des maîtres-

maîtres dotés de super-pouvoirs capables de faire face à toutes les situations. D'ailleurs, certaines situations ne relèvent pas de leur métier !

Monsieur le directeur académique, il est de votre responsabilité d'interpeller le ministre pour lui indiquer les besoins qui vous remontent du département. Assez de faire des économies sur le dos des enseignants, de leurs élèves et de leurs familles ! De l'argent, il y en a, il coule à flot pour ce qui est de la loi de programmation militaire !

Nous venons d'apprendre du ministère que comme tous les DASEN de France, vous avez reçu la consigne de recruter les reçus au CRPE sur la liste complémentaire. Nous vous demandons en conséquence de vous engager à procéder comme votre collègue de Nantes en assurant à tous les candidats du département leur stagiairisation dès la rentrée de septembre.